

L'**AFIS** (Association de Formation Interprofessionnelle de Santé) vous propose un DPC

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (40 heures)

En 2 parties

Référence ANDPC : 85042200002 Session 2

Du lundi 10 au mercredi 12 octobre de 8h30 à 17h30

Lieu en attente de confirmation

Et du jeudi 27 au samedi 29 octobre de 8h30 à 17h30

Au Boucan Canot à St Gilles les Bains

COÛT DE LA FORMATION : 1 000 euros

FINANÇABLE PAR L'ANDPC (sous réserve du montant de votre enveloppe budgétaire)

Objectifs :

- ▶ Définir ce qu'est l'ETP et connaître différentes définitions de l'éducation thérapeutique
- ▶ Aborder les particularités de la maladie chronique vs la maladie aiguë
- ▶ Confronter ses représentations de soignant à celles des patients
- ▶ Identifier les préoccupations de la personne dans son quotidien
- ▶ Distinguer l'information, le conseil et la posture éducative
- ▶ Identifier les thématiques pouvant être abordées pour faire connaissance avec le patient
- ▶ Identifier ce qui favorise la relation soignant-soigné lors d'un entretien
- ▶ Favoriser le changement

Expertes : M^{me} MEYER Clara, *Diététicienne, diplômée du Master Santé Parcours ETP - 1^{ère} partie*
M^{me} LIAFI Naïma, *Pédicure-Podologue, formatrice et animatrice en ETP - 2nde partie*

Formation pour : AIDE-SOIGNANT, BIOLOGISTE, DIÉTÉTICIEN, ERGOTHÉRAPEUTE, INFIRMIER, MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE, MÉDECIN (MULTISPÉCIALITÉS & GÉNÉRALISTE), ORTHOPHONISTE, ORTHOPTISTE, PÉDICURE-PODOLOGUE, PHARMACIEN, PSYCHOMOTRICIEN & SAGE-FEMME

POUR VOUS INSCRIRE :

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site de l'Agence de DPC
<https://www.ogdpc.fr>
2. Indiquer la référence du programme choisi dans la rubrique «Recherche actions» (7^{ème} onglet) et cliquer sur «Rechercher»
3. Cliquer sur « Détail action de DPC »
4. Faire défiler la page jusqu'en bas et cliquer sur « S'inscrire » (Face à la session concernée)
5. Cliquer sur «Valider»

POUR TOUTE INSCRIPTION EN DEHORS DU DPC :
Contacter le secrétariat de l'AFIS : aformationisante@gmail.com

Adresser par courrier au secrétariat de l'**AFIS** :
2 chèques : Adhésion de 20 euros + caution de 230 euros

- Je serai présent(e) aux déjeuners
 Je ne serai pas présent(e)

CACHET